

INTERPELLATION avec clause d'urgence

Dès sa publication, le rapport sur la réorganisation des musées a suscité d'une façon unanime de vives critiques.

Le Conseil communal l'a sagement retiré.

Mais dans quelle mesure ce retrait signifie-t-il un abandon et une réorientation de la politique que le rapport préconisait ?

Comme la situation actuelle pourrait avoir des incidences budgétaires, nous souhaitons qu'un débat sur la problématique des musées ait lieu avant la séance consacrée précisément au budget.

C'est pourquoi nous avons muni notre interpellation de la clause d'urgence.

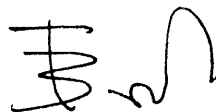
Pour le POP, F.Stähli

Le 22 octobre 2008

F. Stähli



P. Beseneth



Dir. Budget